

Vous voilà désormais à un tournant : le DAM vous intéresse mais vous vous posez de nombreuses questions au sujet de la mise en place d'une telle solution au sein de votre organisation. Comme pour tout projet d'ampleur, l'accompagnement est la clé de la réussite. Bénéficier du concours d'experts en gestion des actifs numériques est un préalable indispensable quand on ambitionne de tirer le meilleur parti de ses ressources. C'est pourquoi toutes ces questions qui s'accumulent dans votre esprit doivent trouver des réponses. A commencer par celles qui touchent à la sécurité

Ma plateforme DAM sera-telle sécurisée ?

Dès lors qu'une entreprise collecte, stocke et diffuse des ressources, la question de la sécurité se pose. Actes de piratage, dégradations ou pertes de données... Ces angoisses traditionnelles des entreprises qui gèrent des actifs numériques sont apaisées avec le DAM. Un logiciel de Digital Asset Management est conçu pour garantir une sécurité maximale. Il permet, par exemple, d'établir une hiérarchie des droits d'accès en fonction des utilisateurs et protège les médias grâce à un système de tatouage numérique (Digital Watermark) et à des espaces de stockage sécurisés. Ainsi, vous n'aurez pas à craindre qu'une ressource soit mal exploitée ou détruite par inadvertance.

L'hébergement de vos données

Vous pouvez choisir d'héberger vos données on premise (sur les serveurs de l'entreprise). Ou bien passer par votre prestataire et lui confier le stockage de vos ressources sur ses propres serveurs. Dans ce cas de figure, il est essentiel de prêter attention à trois points :

1. Le data center de votre prestataire doit garantir un très haut niveau de sécurité.
2. Veillez à ce que l'hébergement soit assuré sur le territoire français.
3. Votre choix est aussi fonction du niveau de sécurité de l'infrastructure propre à votre entreprise et de votre politique interne de gestion.

La question des droits d'accès et d'utilisation

La notion de sécurité concerne également la bonne utilisation de vos actifs numériques. Vos médias sont soumis à des droits d'auteur et d'utilisation que vous devez respecter et faire respecter aux utilisateurs. L'exploitation litigieuse d'une ressource peut vous attirer des ennuis judiciaires et impacter négativement votre image de marque. À ce titre, un outil de

DAM vous offre deux niveaux de protection :

1. Le rappel des **règles d'exploitation** pour chaque asset via ses métadonnées, afin d'éviter les atteintes aux droits d'auteur ou d'utilisation.
2. La gestion des **droits d'accès** : tous les utilisateurs n'ont pas vocation à pouvoir accéder et manipuler toutes les ressources.